# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 JUILLET 1878. 51me Année

[illegible] & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 23 JUILLET 1878.


AVIS.

Aucune annonce de nature politique n'est admise à moins qu'elle ne soit payée d'avance.

## Le discours de M. Gladstone.

Changement de théâtre, changement d'acteur, mais non changement de pièce et c'est toujours la Turquie qui en fait les frais. Il y a quatre jours, le télégraphe nous représentait Lord Beaconsfield chantant à la Chambre Haute du Parlement Anglais ses hauts faits au Congrès de Berlin; hier, ce même télégraphe nous représentait M. Gladstone, l'ex-Premier d'Angleterre, le rival de M. Disraeli, critiquant et condamnant ces mêmes hauts faits au meeting anniversaire de l'Association Libérale. L'un vaut l'autre, et si l'Europe a écouté avec attention ce que disait Lord Beaconsfield, elle écoutera avec la même attention ce que dit M. Gladstone qui, comme M. Guizot, est resté avec son nom propre sans vouloir de titre, bien qu'il ait gouverné l'Angleterre à diverses fois, avec grand succès.

M. Gladstone a pris la contre-partie de la thèse de Lord Beaconsfield et l'a développée et soutenue avec des aperçus à peu près semblables aux nôtres dans l'article de l'*Abeille* de samedi matin. Mais il a été plus vigoureux que nous. On l'aurait pris un instant pour un Gambetta s'escrimant contre M. de Fourtou ou M. de Broglie. M. Gladstone, en effet, n'a presque pas gardé de mesure.

Il a tout attaqué et tout condamné. Il a même tout démoli et n'a pas laissé en place une seule pierre de l'édifice construit par son rival. Ce qui paraît avoir le plus frappé son esprit, est justement ce qui nous avait frappé nous-même. Après avoir montré beaucoup d'irritation contre la Russie, et dénoncé ses agressions à toute l'Europe; après l'avoir menacée de guerre, jusqu'à envoyer des flottes pour entrer dans la Corne d'Or, si la Russie faisait un pas de plus pour entrer à Constantinople, Lord Beaconsfield, recule devant ses propres entreprises, s'apaise subitement en voyant que la Russie consent à soumettre au congrès de Berlin son traité de San Stefano; et dans ce fameux congrès, loin de demander compte à la Russie de ses agressions intempestives, il lui laisse à peu près tout ce qu'elle demandait; il lui laisse la Bessarabie, les places fortes de l'Arménie, l'indépendance complète des provinces danubiennes, la création d'une principauté de plus devenant la maîtresse de toutes les places fortes de la Turquie d'Europe, et l'érection d'une autre province grecque au sud des Balkans, qui sera comme le coin dont le bûcheron se sert pour fendre le dernier morceau d'un trône resté sans branche et sans racine. La Roumélie Orientale sera ce coin destiné à séparer en deux, en trois et en quatre la dernière parcelle de l'empire ottoman en Europe. M. Gladstone y voit le démantèlement total et la fin prochaine de cet empire que Lord Beaconsfield prétend avoir sauvé.

Du côté de l'Orient, la perspective n'est pas plus flatteuse. En abandonnant aux Russes les places fortes de l'Arménie, on leur ouvre le sud tout entier de l'Asie-mineure. Qui a Kars a Erzeroum; qui a Erzeroum a toute l'Arménie et qui a l'Arménie a les deux branches de l'Euphrate. Faites donc maintenant un chemin de fer dans la vallée de l'Euphrate. C'est la Russie qui le prendra sans que la Turquie d'Asie *surprise* puisse vous offrir un soldat pour le défendre.

Quant à la cession de l'île de Chypre moyennant tribut, c'est une affaire "insensée et l'on ne conçoit pas, s'est écrié M. Gladstone, qu'un projet pareil ait pu sortir de la tête d'un homme d'Etat anglais. Vous y dépenserez vos trésors sans en retirer rien et vous exciterez les jalousies de toute l'Europe, bien que l'Europe n'ait rien à en craindre. La Puissance contre laquelle vous prenez tant de précautions est justement celle qui jugera votre annexion avec le plus d'indifférence, car elle n'a rien à redouter d'entreprises qui auraient pour base l'île de Chypre. Ce n'est pas avec la marine qu'il faudra procéder plus tard contre la Russie, ce sera avec des armées que l'île de Chypre ne vous donnera pas et que la Turquie démantelée et réduite à sa souveraineté asiatique ne pourra pas vous fournir.

Mais, il y a plus que cela, votre œuvre, même mal faite, n'est pas finie, et vous n'avez [illegible] libéré la Turquie de l'indemnité pécuniaire dont elle reste grevée vis-à-vis de la Russie, pour les frais de guerre de cette dernière puissance. Qui payera ces frais? La Turquie seule? Ou bien les fera-t-on supporter proportionnellement par les principautés, comme on leur fait supporter une partie de la dette turque? Cette affaire est grave et vous ne l'avez pas traitée pour ne pas rendre votre tâche trop difficile, mais c'est là un titre que vous avez laissé à la Russie, qui pourra toujours la faire valoir comme un prétexte justifiable de guerre contre la Turquie, et vous savez que la Russie n'est pas scrupuleuse à ce sujet. Elle a trouvé jusqu'ici des prétextes de guerre, même quand il n'y en avait pas. A plus forte raison en trouvera-t-elle quand elle en aura de réels.

Nous supposons qu'ici, car le télégraphe ne nous a transmis qu'un sommaire du discours prononcé à l'anniversaire de l'établissement de l'Association Libérale, nous supposons que M. Gladstone a insisté fortement sur un point que nous avons fait ressortir nous-même et qui nous a paru capital, c'est la reconnaissance par le congrès du droit de la Russie à guerroyer contre la Porte jusqu'à ce que celle-ci ait quitté pour toujours la rive occidentale du Bosphore, ce qui veut dire jusqu'à ce que les Grecs soient rentrés dans leur possession du Bas Empire, car M. Gladstone a accusé fortement Lord Beaconsfield d'avoir laissé entamer l'intégrité et l'indépendance de la Turquie.

L'observation est juste, mais en reconnaissant les droits de la guerre, Lord Beaconsfield n'est pas bien coupable pour cela. Les droits de la guerre, surtout quand il s'agissait des affaires d'Orient, ont été reconnus et admis de tout temps. Les Russes ont aujourd'hui le même droit à attaquer les Turcs que les Turcs eurent eux-mêmes à attaquer les Grecs lorsque en 1368, Amurath passa en Europe, força l'empereur Grec à lui payer tribut, établit la milice des janissaires et fixa sa cour à Andrinople, événement qui eut lieu un peu plus d'un siècle avant la prise de Constantinople. Les Turcs, comme on le voit, procédèrent graduellement à leur conquête, comme les Russes aujourd'hui procèdent graduellement à leur faire évacuer. Il faudra, à ce qu'il paraît, autant de temps pour l'évacuation que pour la conquête, en raison de l'intervention des Puissances européennes qui protègent leur ennemi d'autrefois. L'évacuation aura lieu néanmoins, et ce n'est pas la possession de l'île de Chypre par les anglais qui l'empêchera [illegible]

[illegible] contre le [illegible] un signal [illegible]

d'opposition pour le parti libéral. M. Gladstone a eu bien dire qu'il ne se posait pas en chef du parti mais en simple citoyen émettant franchement son opinion sur les affaires publiques. On savait au juste ce que cette profession de foi voulait dire et personne ne s'y est mépris. Aussi, dès le lendemain, le Très hon. W. E. Forster, président au dîner du club de Cobden, a prononcé sur la question d'Orient un discours où il a pris contre la politique du gouvernement le même terrain que M. Gladstone. Il a dit que lui et d'autres libéraux avaient hésité à provoquer le gouvernement pendant que les négociations étaient ouvertes, de peur qu'une forte opposition encourageât la Russie dans son attitude belliqueuse, ou qu'une faible opposition pût encourager le gouvernement anglais, mais il a déclaré que les chefs du parti libéral étaient maintenant d'accord. Ils feront donc leur protestation, sans se préoccuper de la question de force ou de faiblesse. Ils donneront au pays par de longs débats et l'entière exposition du sujet, l'occasion de considérer avec maturité si les actes du gouvernement doivent être approuvés ou non.

Il paraît d'autre part que l'Italie est mécontente d'avoir été oubliée dans les largesses du congrès et si, dit-elle on livre la Bosnie et l'Herzégovine à l'Autriche, elle ne voit pas pourquoi l'Autriche ne lui céderait pas le Tyrol méridional qui est tout à fait italien. Un meeting démocrate en faveur du retour de cette région à l'Italie a eu lieu le 21 juillet, à Rome, sous la présidence de Mennoti Garibaldi, fils du général, et on y a lu des lettres de sympathie du général Garibaldi [illegible] quants dans la politique italienne. Il s'est manifesté ailleurs d'autres aspirations. Tout cela pourra très bien ne pas aboutir, mais il n'en est pas moins vrai que le traité conclu au congrès de Berlin a soulevé autant d'oppositions diverses qu'en avait soulevé le traité de San Stefano dicté par la Russie.

## LOUISIANE.

On lit dans le *Pionnier de l'Assomption*, publié à Napoléonville :

La canne grandit à vue d'œil. Celles de notre ami Manuel Truxillo ont déjà atteint une hauteur prodigieuse, et elles sont si douces qu'elles font mourir d'envie tous les gamins du voisinage. Si on ne faisait pas bonne garde autour d'elles, il y a longtemps qu'elles seraient croquées.

—Les récoltes sont réellement superbes, dit le *Courrier* de Houma; juste assez de pluie et une chaleur intense. Nos planteurs sont pleins de joie et d'espérance. Veuille la Divine Providence que cet espoir ne soit point déçu.

—Une pêche pesant 7 onces nous a été envoyée, dit le même journal, par M. Marcellin Daigle de notre ville. Nous en sommes sur, c'est bien la plus grosse pêche cueillie dans la paroisse.

FÊTE CHAMPÊTRE.—La grande fête champêtre organisée par la Société d'Assistance Mutuelle de St. Maurice et qui a dû être remise deux fois à cause du mauvais temps, est maintenant fixée au 4 août. Voir l'annonce insérée plus loin.

LA ROUTE DE KENNESAW est celle par laquelle la malle est transportée et est la ligne rapide entre la Nouvelle-Orléans et New York. Les wagons-Pullman qui y sont attachés vont jusqu'à Washington sans changement. Par cette route les voyageurs traversent les régions montagneuses de l'Est Tennessee et de la Virginie.

L'OR ET L'ARGENT.—Extrait du *Mémorial diplomatique* :

Les pays qui ont accepté la proposition du gouvernement des Etats-Unis d'ouvrir une conférence internationale dans le but de fixer un rapport fixe et commun entre l'or et l'argent sont maintenant la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, la Grèce, la Hollande, l'Autriche-Hongrie, la Russie et enfin l'Angleterre, qui a été la dernière à se prononcer. Une dépêche télégraphique annonce que l'Allemagne prendra aussi part à la conférence; mais, bien que le fait soit probable, il n'est pas encore certain.

Il y a lieu de croire que la conférence s'ouvrira à Paris le 10 août. On avait d'abord suggéré une date plus rapprochée; elle ne fut point agréée par tous les Etats; celle du 10 août n'a soulevé aucune objection jusqu'à présent.

Le gouvernement des Etats-Unis a nommé ses représentants à la Conférence. Ce sont MM. Fenton, de New-York; Groesbeck, de l'Ohio, et Francis Walker, du Massachusetts. Tous les trois sont des hommes capables et spécialement versés dans les questions de finances. M. Fenton, qui a été sénateur de l'Etat de New-York au Congrès fédéral, passe pour être favorable à l'étalon d'or; M. Groesbeck est partisan de l'étalon d'argent; le général Walker est un économiste statisticien bien connu qui ne s'est pas encore prononcé sur cette question.

LE FILS DU GÉNÉRAL SHERMAN.—M. Samuel Reber a reçu de M. Thomas Ewing Sherman, fils du général de l'armée américaine, une lettre du 1er juin qu'il livre à la publicité et dont nous extrayons quelques passages:

"Je dois partir le mercredi 5 courant de New York pour Liverpool.......et comme l'objet de mon voyage intéresse l'avenir de ma vie entière, je désire qu'en votre qualité d'ami et parent vous connaissiez cet objet,....Depuis quelque temps je ressens une forte vocation pour le ministère, et conséquemment, étant parvenu à l'âge où tout homme doit choisir sa propre carrière, ayant pesé cette importante matière avec tous les soins et toute la délibération dont je suis capable, j'ai décidé de devenir un prêtre catholique....A moi seul reviennent le blâme ou l'éloge d'avoir choisi l'église au lieu de la profession légale. Mon père, comme vous savez, n'est pas catholique, et la décision que j'ai prise lui semble aussi surprenante et étrange qu'elle vous semblera sans doute à vous-même. Je pars sans son approbation, sa sanction ou son consentement, pour tout dire en opposition directe avec ses meilleurs vœux dans mon intérêt. Il avait formé d'autres desseins sur moi.....Douloureusement conscient que j'ai affligé et déçu mon père, je demande à mes amis et aux siens, à chacun et à tous, quelle que soit leur religion, de lui épargner les interrogations et commentaires quelconques...."

Comme il l'annonçait par cette lettre, M. Thomas Ewing Sherman est parti pour l'Angleterre le 3 juin par le *Scythia*.

On annonce la mort, à Nancy, de M. le général Didion, commandeur de la Légion d'honneur, et celle du général de Waubert de Genlis, ancien aide de camp de l'empereur.

Sorti de l'état-major, le général de Waubert [illegible] partie de [illegible] carrière [illegible] camp du maréchal de Saint-Arnaud [illegible] la campagne de la Kabylie [illegible]

Son frère avait été tué à la tête de son régiment, à la bataille de Solférino.

Le général de Waubert avait exprimé le désir qu'aucun honneur militaire ne lui fût rendu. Ses obsèques ont eu lieu aujourd'hui à l'église St-Pierre-de-Chaillot.

Le prince de Bismarck reçoit depuis un mois, presque tous les jours, une ou deux lettres qui le menacent de mort; la *Deutsche Reue* publie neuf épîtres de ce genre qui furent adressées au chancelier au printemps de 1866. Elles sont conservées aux archives des affaires étrangères; le style en est d'une férocité qui contraste avec la timidité des auteurs, dont aucun n'a osé jusqu'ici mettre ses menaces à exécution.

ESPAGNE.—[illegible] a été au général [illegible] d'Or que portait le roi de Hanovre.

## LE SOUS-COMITÉ D'ENQUÊTE DU CONGRÈS.

### DIX-SEPTIÈME SÉANCE.

Lundi, 22 juillet.

Au moment où les reporters entrent dans la salle, Mme Jenks cause avec M. Cox et lui montre des lettres. On dit qu'elle donnera son témoignage sous peu. C'est une belle personne, vêtue avec élégance; elle rend gracieusement les saluts qui lui sont adressés.

M. Cox, après le départ de Mme Jenks, cause, dans l'embrasure d'une fenêtre, avec M. J. P. Harris, de la douane. Il se prépare, évidemment, à une lutte sérieuse—suprême, peut-être.

M. John Ray lit des documents; il paraît absorbé et ne lève les yeux, de temps en temps, que pour se consulter avec son voisin, M. Cox. Il a écrit à M. John Sherman et attend sa réponse avant de décider s'il fera citer les témoins qui doivent établir les actes d'intimidation et de violence commis dans les paroisses East et West-Feliciana. Un de nos confrères de langue anglaise s'est trop hâté de nous menacer d'une avalanche de dépositions.

La séance est ouverte à onze heures.

TÉMOIGNAGE DE JULIUS GREEN.

M. Green est homme de couleur. Il habite Bayou Sara et y demeurait en 1876. Il y était avant l'élection de cette année-là. Le jour de l'élection, il a voté, à St-Francisville, avec les républicains.

M. Stenger.—Savez-vous que des hommes de couleur s'étaient joints aux démocrates?

R—Non, monsieur.

M. Green a entendu des orateurs de couleur à des assemblées démocrates. Il est venu à la Nlle-Orléans après l'élection et a signé un papier, à la douane, sans avoir été assermenté. Des amis, entre autres M. Swayze, lui ont dit que c'était pour le parti républicain.

M. Stenger lit au témoin l'*affidavit* pris à la bâtisse fédérale.

M. Stenger.—Avez-vous vu, le jour de l'élection, des démocrates traîner des hommes de couleur aux *polls* du troisième *ward*, à Bayou Sara?

R—Non, monsieur. J'étais à quatre milles de Bayou Sara ce jour-là. *I don't know any thing about it*, je ne sais rien de tout ce que vous me dites. (Hilarité.)

M. Stenger—A-t-on menacé de vous tuer?

R—Non, monsieur. Des hommes armés n'ont jamais menacé de m'assassiner si je ne donnais pas ma démission de juré de police de la paroisse.

Le témoin n'a pas assisté au meurtre d'Isaac Mitchell et *knows nothing about*—ne sait rien—de ce qui lui fait déclarer l'affidavit. Il n'a appris que le lendemain la nouvelle de l'assassinat. Il n'a jamais dit que des centaines d'hommes de sa race ont voté avec les démocrates par crainte.

Presque à chaque passage que lui lit M. Stenger, M. Green s'écrie: *I don't know anything about it*.

M. Stenger—Pouvez-vous me donner le nom d'un seul homme de couleur qui ait voté par crainte avec les démocrates?

R—Non, monsieur.

M. Green ajoute que quand il est entré dans la salle de la douane l'affidavit était prêt. On ne le lui a pas lu.

M. Stenger—Avez-vous jamais revu votre paroisse depuis l'affidavit?

R—J'y demeure.

Le témoin dit avoir publié, dans la *Chronicle* de Francisville, un communiqué dans lequel il a démenti le contenu du document. Il a entendu parler, à Sage Hill, d'un club d'hommes de couleur dont le but était de tuer certaines personnes blanches. Tom Richards était président et Isaac Vessel vice-président de l'organisation.

M. Cox—Comment ces messieurs de la douane ont-ils écrit tout ce que contient le papier si vous ne leur avez pas dit?

R—Je n'en sais rien. Quelqu'un leur en avait peut-être parlé.

M. Cox—Ce quelqu'un n'est-il pas vous-même?

R—Non, monsieur. On me dit que c'était pour le parti républicain, et j'étais, alors, aussi anxieux de servir les républicains que je le suis, aujourd'hui, de servir les démocrates.

M. Cox—Si je vous prouvais que vous avez fait la même déposition devant les sénateurs des Etats-Unis, que diriez-vous?

R—Je n'en sais rien.

M. Green répète qu'il n'était pas présent, à la rédaction de l'affidavit.

Interrogé sur ce qu'il a déclaré devant le comité de sénateurs, il nie la plus grande partie de la déposition imprimée qui lui est attribuée, et ajoute: "on a dû écrire tout cela pour remplir le papier plus fort. Le gouverneur Wickliffe était là; je suis sûr qu'il ne m'a pas entendu parler ainsi. Il y a, dans ce papier, des centaines de choses que je n'ai pas dites."

M. Cox.—Le Dr Dedrick exiges votre démission de membre du juri de police; avies-vous commis un crime quelconque?

R.—Je n'avais pas commis de crime; les propriétaires désiraient être représentés par des hommes plus capables.

TÉMOIGNAGE DE M. HOWARD THORNTON.

Le témoin est homme de couleur. Il réside à West-Féliciana; il y était en 1876, et a voté avec les républicains, au poll du troisième ward. Il y avait, dans la paroisse, des clubs démocrates, dans l'été de 1876; des votants de couleur en faisaient partie.—M. Thornton croit que des hommes de sa race s'étaient joints volontairement aux démocrates. Il a entendu des orateurs de couleur faire des discours démocrates.—Après l'élection, il a fait un affidavit à la douane, où il a déclaré qu'il avait voté avec les républicains et n'avait pas été témoin d'actes d'intimidation ou de violence. Il ne sait ni lire ni écrire; il a fait une marque et on ne lui a pas lu le papier.—M. Stenger lit l'affidavit; M. Thornton nie avoir déclaré ce qu'on lui fait dire dans le document.

M. Stenger.—Connaissez-vous un seul homme de couleur qui ait été forcé de voter avec les démocrates ou qui ait été privé d'emploi pour avoir voté avec les républicains?

R.—Non, monsieur; M. Barrow m'a demandé d'assister aux assemblées d'un club démocrate, et, ensuite, de me joindre au club si je le voulais.

Le témoin n'aurait pas signé le papier si on le lui avait lu. Il n'a pas été assermenté. Il a quitté la salle aussitôt après [illegible] sa marque.—Il déclare, dans le contre-examen, qu'un homme de sa race lui a dit avoir été fouetté; cet homme ne lui a pas donné de détails. M. Cox s'étonne du manque de curiosité de M. Thornton.

TÉMOIGNAGE DE M. JOHN LAGARDE.

M. Lagarde est homme de couleur. Il habite Bayou Sara. Il n'a pas voté à l'élection de président parce qu'il n'avait pas ses papiers. Il y en a [illegible] de sa race voter librement. M. Lagarde a signé un papier à la douane.—M. Stenger lit l'affidavit. T. Thornton nie avoir déclaré que des hommes de couleur avaient été intimidés et fouettés, que d'autres avaient été forcés de quitter la paroisse pour avoir appuyé les candidats républicains, et que l'élection ne s'était pas passée paisiblement. Il ignore si, avant l'élection, les démocrates faisaient des efforts pour s'assurer la coopération des votants de couleur. Il n'était, à l'époque, ni républicain ni démocrate; il votait pour les *good men*—pour les candidats capables et honnêtes, pour ceux-là seulement qu'il connaissait.

M. J. M. TOMLINSON,

premier commis de la douane, vient ensuite. [illegible] M. Stenger lui demande si la liste [illegible] mise au comité est une liste complète de tous les employés de la douane; il répond affirmativement, mais ajoute qu'elle embrasse seulement le département du collecteur, proprement dit.

M. Blackburn—En votre qualité de premier commis de la douane, ne tenez-vous pas les livres de manière à pouvoir nous dire exactement quels sont ceux qui ont été désignés, destitués et renommés dans une certaine période?

R—Oui, monsieur, sauf erreurs de commis.

M. Blackburn—Pourquoi parler encore d'erreurs? Vous nous avez dit que la première liste était exacte, et, cependant, nous y avons découvert des inexactitudes. Vous ne pouvez pas affirmer, après nous avoir fait attendre plusieurs jours, que celle-ci soit parfaitement exacte; elle ne nous est donc pas plus utile que celle qui l'a précédée. Vous n'ignorez pas que nous cherchons un certain nom.

R—Il n'est pas toujours possible d'éviter les erreurs.

TÉMOIGNAGE DE M. J. N. HAGINS.

M. Hagins habite la Nlle-Orléans et se tient au bureau de M. J. Q. A. Fellows, avocat. Plusieurs affidavits rédigés à la douane lui sont passés: ce sont ceux de MM. Dula, Swayze et Dalton: il reconnaît son écriture. M. Hagins explique sa manière de prendre les dépositions: il rédigeait les documents d'après ce que lui disaient les témoins et n'y ajoutait rien. Les autres greffiers faisaient de même. M. Dula a dicté son affidavit.

M. Hagins n'a vu personne chercher à influencer les témoins.

Dans le contre examen, il dit qu'il est avocat, qu'il vient de l'Indiana et exerce sa profession à la Nouvelle-Orléans depuis 1870. Il n'a rien reçu pour son travail à la douane. Il ne prenait les dépositions qu'après avoir interrogé les témoins et s'être assuré que leurs déclarations étaient importantes.

M. Blackburn—Pouvez-vous nous indiquer un seul homme de couleur qui ait franchi le seuil de la douane pour donner un témoignage et dont la déposition n'ait pas été considérée comme importante?

R.—Je ne connaissais pas les témoins. (Hilarité.)

M. Blackburn—Pouvez-vous nous affirmer que vous n'avez jamais vu, dans les salles des greffiers, un ou plusieurs des *visiting statesmen*—des hommes d'Etat en visite?

R—Je ne peux dire positivement ni oui ni non.

M. J. P. Harris était presque constamment parmi les greffiers. Le témoin ne peut pas indiquer un seul poll républicain contre lequel un affidavit ait été fait. Il n'a pas eu d'entrevues, avant la réunion du comité de sénateurs, avec ceux dont il avait rédigé les dépositions à la douane; il n'a pas chargé M. L. B. Jenks de les voir pour les engager à ne pas démentir le contenu des documents.

M. Blackburn—Les affidavits furent-ils envoyés aux sénateurs?

R—Oui, monsieur.

M. Blackburn—Pour servir de base aux questions?

R—Oui, monsieur.

M. Blackburn—Ne cherchiez-vous dans les témoignages que ce qui pouvait être avantageux au parti républicain?

R—Oui, monsieur.

TÉMOIGNAGE DE M. L. P. BAUGNION.

Le témoin habite l'Etat. Il était surintendant d'élection de West Baton Rouge, en 1876. Il connaît M. E. L. Weber. Celui-ci a été forcé, à une époque, de quitter West Feliciana, où ses jours étaient menacés; ses amis avaient dû monter la garde autour de sa maison.

M. Weber lui a dit qu'il pensait gagner quelque chose (le montant d'une réclamation contre sa paroisse) par le témoignage qu'il allait donner à Washington; qu'il allait essayer de faire mettre à la porte M. Hayes et les autres.

Les noms de cinq des électeurs présidentiels républicains n'ont pas été imprimés sur les bulletins. Le témoin parle, à ce sujet, de MM. Lawler et Allain, mais il parle si bas que la plupart de ses mots échappent aux reporters.—Il a travaillé à la douane jusqu'au 5 juillet au soir; il a cessé d'y travailler le 6, date de la sommation du comité.

D'après le tableau fourni par M. Tomlinson, M. Baugnion a été destitué le 29 juin et renommé le 1er juillet.

TÉMOIGNAGE DE M. OSCAR HOLT.

M. Holt habite West Baton Rouge; il y est né. En 1876, il était candidat au poste de représentant à la Législature, et a siégé à la Chambre de M. Packard.

Les bulletins que M. Holt prit chez M. Allain furent distribués dans la paroisse, et c'est seulement le jour de l'élection, à dix heures du matin, que le témoin s'aperçut que les noms de trois au lieu de huit électeurs présidentiels républicains figuraient sur les bulletins. Le témoin fut informé que M. Allain, qui était sénateur républicain de couleur, avait reçu, de M. Lawler, deux mille piastres pour ne pas faire imprimer les noms des cinq électeurs.

Le comité siège à huis clos, puis s'ajourne à ce matin, mardi, à dix heures et demie.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Nouvelle-Orléans, 23 juillet.** —Temps: plus frais et couvert, pluies locales et vent variable. Pas de changement dans la pression atmosphérique.

**Température, 22 juillet 1878.**

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 h. du matin | 76 | 25 |
| Midi | 88 | 31 |
| 3 P. M. | 91 | 33 |
| 6 P. M. | 88 | 31 |

**Départs par la Grande Route de Jackson.**—W A Gordon, Chicago; L Goldstein, N Y; J Goldstein, Boston; Léon Fellman, N Y; R B Hall, Chicago; Mrs Aug Bohn et famille, Niagara Falls; Miss E C Sinnott, do; Juge G W Race et femme, N Y; Mrs H R Gills, Oconomowoc; Miss S W Gills, do; Jules Weaver, Cairo, Ills; James Bishop, do; W Mc Glentex, do; Mat Levy, Monroe; Mme Juge Merrick et fils, Boston; Rev Y Smith, Chicago; W H Fields et femme, N Y; Wm White, Louisville; Dr Joseph Redhead, Va Springs; Miss Annie Sumner, Chicago; Jno Jones, San Francisco, Cal; M D Graham et femme, Browns Wells.

Passagers partis hier soir par la ligne favorite de Mobile: Isidore Hernchaisor, New York; Wallace Wood, Vincennes; J K Groves et sa dame, Niagara Falls; G D Block, New York; Mme T A Brown, Lynchburg; Mme H Gender, Cleveland; Rév Dr Hugh Miller Thompson, New York; Geo Ittaga et dame, Niagara Falls; M Heinneman, Boston; J V Moore, Mme J V Moore, Master J R Moore, Warm Spring; Mlle Ada Holcombe et femme de chambre, Sewanee, Tenn; John P Kelang, New York; J S Geoves, dame et enfant, Mme S H Grove, Mme N Rodney, J B Grove, Niagara Falls; J Gottechal, New York; Nicholas Bohn, A Ramball; T E Singer, Chas Gasler, Cincinnati; Capt J G Williams, New York; Mme John Bastley, Christiansburg, Vnie; E S Drake, New York; J [illegible], St-Louis; G Blackman, New York; W T Kern et famille, Blount Springs.

**Régates à Biloxi.**—Il y aura à Biloxi, mardi prochain, 30 juillet, de grandes régates pour yachts de 1re, 2me, 3me et 4me classe. Les règlements seront ceux du Southern Yacht Club. Tous les yachts du littoral du golfe jusqu'à Mobile sont invités à prendre part à la lutte. Le prix du passage, par le chemin de fer de Mobile, sera d'une piastre, aller et retour.

**Course de cuviers.**—Dimanche à 4 heures, la rue du Camp, le canal de cette rue, le canal de la rue Melpomène, la place du Colysée et la rue de ce nom, ne formaient plus qu'un lac et un lac dangereux, d'autant plus qu'il était innavigable. On aurait pu être facilement entraîné dans les canaux et s'y noyer. Mais les gamins n'y regardent pas de si près. Ils aiment la pluie; ils aiment l'eau, surtout l'été, et voulant profiter de l'averse torrentielle qui n'était pas encore passée, ils ont pris des cuviers à défaut de skifs et se sont mis à sillonner en tout sens le quartier converti en étang. Ils paraissaient s'amuser beaucoup quand un officier survenant a mis fin à ce divertissement aquatique. Rien n'était plus comique que l'air désappointé des gamins qui trouvaient qu'il n'y a plus de liberté nulle part puisqu'il n'y en a pas pour eux.

**Un incendie lointain.**—Hier matin vers 1 heure, l'alarme du feu sonnée à la boîte No. 145, au coin des rues Tonionse et Bourgogne, les pompes partirent et purent aller jusqu'au coin des rues Lapeyrouse et Claiborne. Mais là il fallut s'arrêter pour reconnaître les lieux. L'incendie était beaucoup plus loin encore et il y avait une boue épaisse de tous côtés. On se décida enfin à faire route et l'on peut avec une peine extrême arriver encore de bonne heure sur le théâtre de l'incendie.

Le feu avait pris dans une maison de bois rue Oberi, entre Dorgenois et Rocheblave, appartenant à Dames Willard et occupée comme épicerie par Alfred Pereau. Le bâtisse et les marchandises ont été entièrement détruites. Le fonds du moins était assuré pour $600 à la compagnie de Londres et du Lancashire. La maison contigue, appartenant à un homme de couleur nommé Smith, a été légèrement endommagée. On estime à $1,000 la perte totale qu'a été l'œuvre d'un incendiaire.

**Payement des coupons sur les bons convertis de la Banque consolidée.**—Le *Times* ayant dit que non seulement l'Etat aurait à faire face à la nouvelle dette de $300,000 provenant de la conversion des bons de la Banque consolidée, mais encore au payement des coupons dûs depuis le 1er janvier 1874, ce qui élèverait la somme à $95,500, de plus, M. Kennedy, l'agent fiscal de l'Etat, a fait dire que l'assertion était erronée, et sur explications subséquentes, il reste avéré que M. Kennedy [illegible] payer les coupons dûs depuis longtemps quand ils sont en concurrence avec les coupons de l'année conversion, entendu dit-il que tout l'argent est consacré au payement de ces derniers. Quant aux autres, il a pris l'habitude de n'en payer que la moitié. En conséquence tout le reste est dû sans qu'on puisse savoir quand les porteurs des derniers bons convertis seront servis. M. Kennedy soutient que la loi ne l'oblige pas à faire autrement ou davantage.

A combien pensez-vous que s'élèvent ces coupons arriérés et non payés, bien qu'ils soient dûs? Je n'en sais rien, a répondu M. Kenedy.—A un million, deux millions? Je ne puis dire.

Voilà une singulière affaire. Tous les nouveaux bons consolidés, donnés en échange des anciens valides, portent intérêt à partir du jour même de la conversion, et si cet intérêt n'a pas été payé il faut qu'il le soit. Le payement est une condition essentielle de l'échange ou de la conversion.

Mais si l'Etat n'a pas d'argent, répond M. Kennedy, nous ne pouvons payer; très bien! Mais, d'où vient que vous payez les premiers bons convertis de préférence aux autres? Les seconds ou les troisièmes ont-ils moins de droit que les premiers? Au contraire, ils devraient en avoir plus puisqu'ils attendent depuis plus longtemps. Ces explications ne nous paraissent pas de nature à rassurer les porteurs de bons d'Etat. Si l'argent manque aujourd'hui pour payer l'intérêt de la conversion, que sera-ce donc dans le cas où nos campagnes subiraient un désastre quelconque, comme cela est arrivé si souvent? Alors on ne payerait personne.

**Les travailleurs socialistes.**—Dans leur réunion de dimanche dernier, à la salle des Turners, les travailleurs ont entendu un socialiste éminent de St-Louis, M. Carlin, qui a prononcé un fort long discours en allemand.—Beaucoup d'applaudissements. Après cela, le juge E. North Cullom a fait ressortir les avantages du dernier article de la plateforme socialiste qui déclare le droit du peuple à rappeler un fonctionnaire public en tout temps et à en élire un autre. Si le peuple eut eu cette prérogative et qu'il en eut usé le fardeau monstrueux de la dette eut été épargné au pays. Il est clair que si le peuple eut pu réinstaller Buchanan au lieu de Lincoln à la présidence des Etats-Unis, nous n'aurions aujourd'hui ni dettes ni douanes oppressives et tout irait nécessairement bien ou beaucoup mieux en tout cas.

**Où logera-t-on la police?**—On rapporte que les actionnaires de la salle des Turners proposent de réparer cette salle et de la louer à la ville pour la somme de $9200 par an à la condition au bout de cinq ans de renoncer à la propriété de cet établissement qui deviendrait ainsi le quartier-général de la police. Les autorités municipales seraient disposées à accepter cette offre.

**Actions des Waterworks.**—Voici la liste des offres faites à la ville pour l'achat de 2000 actions des Waterworks, payables en titres de dette flottante de la ville:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Trés. du fonds de l'Ecole McDonogh | 13 | $3,121 | 50 |
| Trés. du fond de l'Asile Fink | 102 | 10,275 | 12 |
| Edward Hanson | 2 | 200 | 17½ |
| E. P. Boyer | 40 | 4,000 | 00 |
| P. Labouisse | 4 | 400 | 00 |
| Delvaille & Joubert | 13 | 1,302 | 50 |
| John Klein & Co | 36 | 3,600 | 00 |
| A. Schreiber | 58 | 5,802 | 42 |
| B. F. Taylor | 6 | 600 | 00 |
| C. E. Girardey | 21 | 2,100 | 00 |
| Paul D'Hémécourt | 9 | 914 | 94 |
| Henry Berou | 3 | 300 | 00 |
| F. J. Gasquet | 18 | 1,800 | 00 |
| E. Vignié | 5 | 500 | 00 |
| Gustave Devrou | 12 | 1,200 | 00 |
| L. Girot | 2 | 200 | 00 |
| L. Golis | 3 | 300 | 00 |
| T. O. Regan | 7 | 707 | 00 |
| John L. Leefe | 4 | 400 | 00 |
| Henry Bier | 15 | 1,500 | 00 |
| Henry Bier | 51 | 5,100 | 00 |
| Henry Bier | 37 | 3,700 | 00 |
| Buisson & Labatt | 150 | 15,300 | 00 |
| A. W. Hyatt | 8 | 800 | 00 |
| Thos. Bergin | 7 | 700 | 00 |
| J. Hernandez | 200 | 20,000 | 00 |
| R. H. Hartley | 37 | 3,715 | 41 |
| Bonis & Lemore | 80 | 8,000 | 00 |
| A. Léaumont | 9 | 901 | 50 |
| Roberts & Co | 5 | 501 | 58 |
| Sam. Sutter | 13 | 1,300 | 00 |
| James Prevost | 4 | 400 | 00 |
| Hibernia Ins. Co | 7 | 701 | 92 |
| J. Newman & Bro | 50 | 5,000 | 00 |
| V. O. Aucoin | 3 | 300 | 00 |
| M. Hackett | 15 | 1,500 | 00 |
| E. H. Wilson | 3 | 300 | 00 |
| B. R. Forman | 1 | 100 | 00 |

**Warrants pour la Compagnie de Levée.**—Dans l'affaire de la Compagnie de Levée contre l'Auditeur d'Etat, le mandat de la Cour Suprême affirmant la décision de la cour inférieure a été adressé au greffier de la Troisième Cour de District et un mandamus péremptoire a été émis pour forcer l'Auditeur à satisfaire à la demande des plaignants en leur délivrant son warrant pour $21,450.

**Pas assez de monnaie.**—M. Rea, directeur du Cirque Mexicain, au Nouveau Lac, se plaint qu'ayant remis à un de ses employés un billet de $50 pour avoir de la monnaie, l'employé est revenu avec $5 seulement qui lui auraient été donnés en échange par un garçon de barre au restaurant du major Hoyt. La police a pris l'affaire en main.

**Un père féroce.**—Ennis Burns, couleur, demeurant rue Rocheblave, entre les rues Gravier et Commune, a été battu à mort par son père, Clemens Burns, le 20 du courant; après quoi, ce père dénaturé s'est esquivé. Le coroner a été prévenu.

**La foudre.**—Pendant la tempête de dimanche dernier, le tonnerre est tombé sur une des colonnes d'ornement du toit de la maison d'école de McDonough No 7, au coin des rues Milan et Chesnut, et l'a entièrement détruite tout en causant un grand dommage à la toiture.

**Académie des Sœurs de St-Joseph.**—Les exercices auront lieu à cette académie, située au coin des rues St-Philippe et Galvez, et si habilement dirigée, le 25 du courant pour les pensionnaires et le 27 pour les externes, commençant chaque jour à 9 heures et demie du matin. Nous remercions les Sœurs de St-Joseph d'avoir bien voulu nous adresser une invitation.

**Entre mère et fille.**—Une altercation s'est élevée hier, vers cinq heures de l'après-midi, entre Joséphine Thomas et sa fille; Sulie Knox, altercation à la suite de laquelle celle-ci a reçu un coup de hache à la figure, la blessant grièvement.

**Accidents.**—A sept heures, hier matin, une truie a été tuée par un *Dummy* du chemin de fer de la rue St-Charles. L'accident a eu lieu à l'angle des rues State et St-Charles.

Un peu plus tard, le cheval du Dr Levy s'est emporté au coin des rues Locust et St-André, et a brisé le cabriolet auquel il était attelé. Le docteur, lancé hors du cabriolet, a éprouvé de légères contusions.

**Bulletin météorologique.**

Lundi, 22 juillet, 3 h. 43 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta, Ga. | 101 | Memphis, Tenn | 95 |
| Corsicana, Tex. | [illegible] | Mobile, Ala. | [illegible] |
| Cairo, Ill. | [illegible] | Montgomery, Ala. | 96 |
| Cincinnati, O. | 91 | Nashville, Tenn | 94 |
| Davenport, Iowa | 81 | New Orleans, La | 92 |
| Dubuque, Iowa | 79 | Omaha, Neb | 89 |
| Galveston, Texas | 85 | Pittsburgh, Pa | 78 |
| Indianola | [illegible] | Savannah, Ga | 96 |
| Keokuk, Iowa | 89 | Shreveport, La | 95 |
| Key West, Fla | 90 | St Louis, Mo | 83 |
| La Crosse, Wi | 77 | St Paul, Minn | 80 |
| Leavenworth, Kas | 98 | Vicksburg, Miss | 94 |
| Louisville, Ky | 81 | Yankton, D. T. | 70 |

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (ceux marqués * plus basses).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta | [illegible] | Nashville, Tenn | [illegible] |
| Cairo, Ill | [illegible] | New Orleans | [illegible] |
| Cincinnati, O. | [illegible] | Omaha, Neb | [illegible] |
| Davenport, I. | [illegible] | Pittsburgh, Pa | [illegible] |
| Keokuk, Iowa | 6.00 | Shreveport, La | [illegible] |
| La Crosse, Wis | 2.02 | St Louis, Mo | [illegible] |
| Leavenworth, K | 14.01 | St Paul, Minn | [illegible] |
| Louisville, Ky | 6.00 | Vicksburg, Miss | [illegible] |
| Memphis, Tenn | 14.07 | Yankton | [illegible] |

W. U. [illegible] Sergeant Signal Service, U. S. A.

## Les mangeurs d'aiguilles.

C'est un cas singulier, dit le *Journal des Débats*, mais enfin c'est un cas qui n'a rien d'absolument rare: on connaît des gourmets qui ont un goût prononcé pour.... les aiguilles. Ils les avalent par douzaines comme on mange des huîtres; avec passion même, car on cite des personnes qui absorbent des centaines d'aiguilles. On en sait d'autres qui préfèrent les épingles, les petites épingles blanches et à tête arrondie.

Epingles ou aiguilles s'en vont un peu partout dans les tissus; elles cheminent presque à l'aise, à travers le corps, beaucoup mieux certainement que ne le feraient des êtres vivants.

Leur migration à travers les organes est plus ou moins longue: au bout de plusieurs mois, de plusieurs années souvent les aiguilles arrivent sous la peau, et on les retire quelquefois comme on retirerait une épingle piquée sur une pelote.

Certes, le fait peut paraître invraisemblable, mais il est parfaitement réel. Non seulement on rencontre des friands d'aiguilles chez les aliénés, mais encore chez des personnes qui paraissent saines de corps et d'esprit.

A la Salpêtrière, on pourrait citer des aliénés surtout, qui ont avalé des centaines d'aiguilles. Silvy signale notamment une femme, jouissant de toute la plénitude de ses facultés, qui mangeait par passion des épingles et des aiguilles. On en rencontra, à l'autopsie, dans tous les organes, au moins 1,500.

Fabrice de Hilden raconte qu'une dame pleine de santé absorbait, dans ses moments d'ennui, des épingles qui sortirent par la peau six ans après leur introduction par les voies digestives.

Villars rapporte l'observation d'une jeune fille de 25 ans, qui rendit, dans l'espace de neuf mois, plus de 500 aiguilles ou épingles avalées deux ans auparavant. Ces corps étrangers sortirent par la main, le bras, l'aisselle, le bas-ventre, jusqu'aux genoux, toujours du côté gauche. Les épingles avançaient plus vite que les aiguilles. Les aiguilles étaient oxydées.

Le docteur Otto (de Copenhague) cite un autre cas non moins curieux. L'observation, qu'il fut à même de faire, porte sur une jeune fille malade qui, dans un accès, avala probablement une grande quantité d'aiguilles. Le docteur Otto en vit sortir 395 par divers points du corps. Il se forma souvent à la surface de la peau de petites aspérités, des bosselures un peu douloureuses; véritables nids à aiguilles. D'une de ces bosselures on put retirer 100 aiguilles.

M. le docteur Gilette, chirurgien des hôpitaux, qui vient de publier sur ce sujet une très intéressante note, rappelle qu'à la Société de chirurgie d'Irlande (janvier 1878), le docteur Bigger a cité un cas analogue.

Plus de 300 aiguilles furent trouvées disséminées dans le corps d'une nourrice de Whitworth Hospital. Une des aiguilles pénétra dans le coude, et la nourrice alla mourir à l'hôpital de Richmond.

On ne put pas savoir au juste, comment elles avaient été introduites; mais tout porte à penser, dit Bigger, qu'elles avaient été avalées.

M. le docteur Gilette eut dernièrement à observer, à Paris, un cas de cette nature chez une jeune fille de vingt ans.

M. le docteur Lepaulmier fut appelé près de cette jeune fille en 1874. Il put assister lui-même plusieurs fois à la sortie des aiguilles. En 18 mois il en sortit plus de 320.

Ces aiguilles sortirent par différents points du corps à des intervalles inégaux, mais en quelque sorte par séries et suivant une direction parallèle presque toujours la même.

Ainsi, du 4 au 7 septembre, 42; du 6 au 10 novembre 109. Souvent il s'en échappe dans la même journée un grand nombre.

En octobre 1874, il en sortit 21, 31, 61, 20 par jour. La plus grande quantité apparut au-dessus du sein gauche; cependant on en trouva aux jambes, aux bras, à la tempe, à la joue du côté droit. Un phénomène assez curieux précédait l'issue en dehors du corps étranger. La malade ressentait, plusieurs heures d'avance, des douleurs vives qui produisaient une fièvre très marquée; puis elle accusait comme la sensation d'une projection brusque, d'un éclair dans la profondeur des tissus.

Une piqûre avait lieu; la jeune fille regardait le point du corps qui avait été le siège de cette sensation momentanée, et elle voyait à l'extérieur la tête de l'aiguille faisant saillie de 3 à 4 millimètres environ. On n'avait plus qu'à la retirer complètement, et c'est par la tête que toutes les aiguilles se présenteront. M. Lepaulmier en a retiré lui-même 318. On ne remarqua aucune trace d'inflammation aux points de sortie.

HISTOIRE D'UN COMMIS-VOYAGEUR.—Il vient de paraître à Londres la biographie de Georges Moore, riche industriel, célèbre par sa philantropie. Fils d'un petit fermier, il commença par se faire commis-voyageur, et voici un de ses exploits rapporté, par la *Revue britannique*.

Jamais il ne voulait accepter de refus de la part des marchands chez qui il recherchait des commandes, et il se servait de toutes sortes d'expédients pour réussir. Une fois, cependant, il rencontra un drapier dans une ville du Nord qui refusa nettement d'avoir affaire à lui, se déclarant content de ses fournisseurs et ne désirant pas en changer. Les voyageurs de commerce, prévenus de cette obstination et de la persistance de leur confrère, firent un pari avec Georges Moore qu'il ne parviendrait jamais à obtenir une commande de cet homme aussi tenace et obstiné que lui. Georges se mit en route pour la centième fois.

Aussitôt qu'il parut sur le seuil de la porte, le drapier le salua de son cri ordinaire: "Je n'ai besoin de rien, monsieur Moore; je regorge de marchandises, je vous l'ai déjà dit.—C'est égal, répondit Moore toujours de bonne humeur, nous pouvons toujours jaser un brin." A cela, le drapier ne trouvant pas d'objection, ils se mirent à causer de choses et d'autres jusqu'à ce que Moore demanda au drapier ce qu'il pensait de l'habit qu'il portait.

—J'étais justement en train de l'admirer, répondit le marchand.

—Eh bien, il est fait, comme vous voyez, par un des premiers tailleurs de Londres. Cependant, il est très bon marché.

Tenez, vous êtes de ma taille, il vous irait à merveille. Voulez-vous me l'acheter?

—Combien?

—Vingt-cinq shillings.

—Comment! mais c'est vraiment pour rien.

—Oui, je vous le disais bien.

—Eh bien, je vous l'achète.

Georges retourna à son hôtel, retira son habit et l'envoya au drapier, qui voulut le payer comptant. Mais Georges refusa de recevoir l'argent en disant: Non, non, je l'ai mis sur mon calepin, vous avez ouvert un compte." Il avait vendu l'habit à perte, mais il se trouva amplement dédommagé par les cinq livres du pari qu'il avait gagné et la commande qui lui fut faite en plus. Le drapier devint par la suite une de ses meilleures pratiques.


**30.—Le plus sûr calmant pour les nerfs.**—Le plus sûr calmant pour les nerfs est un remède qui leur donne de la vigueur et qui les fortifie. Une trop grande tension les affaiblit. Ce qu'il leur faut alors, c'est un tonique, non un sédatif. Le dernier est utile seulement quand il y a une excitation mentale intense et quand il existe une nécessité immédiate de produire le calme au cerveau. Les Hostetter's Stomach Bitters rendent la tranquillité aux nerfs en leur donnant la vigueur requise pour supporter sans difficulté les impressions ordinaires produites par l'intermédiaire de la vue, de l'ouïe et de la réflexion. Ces bitters font plus que cela, ils mettent les nerfs en état de conserver au degré de tension que, sans leur assistance, ils seraient incapables d'endurer. Telle est du moins l'irrésistible conclusion qu'il faut tirer du témoignage des hommes d'affaires, des professions, des littérateurs, des hommes du clergé et d'autres qui ont mis à l'épreuve l'influence fortifiante et réparative de ce célèbre tonique.

—2—

**Une vérité indéniable.**—Vous méritez de souffrir et de mener une vie misérable, dans ce monde si beau, c'est entièrement votre faute et il n'y a qu'une excuse pour vous—votre préjugé déraisonnable qui a tué des milliers de gens. Un seul essai vous montrera bientôt que le "Green's August Flower" vous guérira de la maladie du foie ou de la dyspepsie et de tous leurs misérables effets, tels que le mal de tête, les palpitations du cœur, les aigreurs de l'estomac, les constipations, des lourdeurs de tête, de la prostration nerveuse, de la morosité, etc. L'August Flower se vend maintenant dans toutes les villes du continent et il n'y a pas un droguiste qui ne vous parlera de ses guérisons merveilleuses. Vous pouvez acheter une bouteille d'échantillon pour 10 cents. Trois doses vous soulageront.



Calmez, Enfants, Mères,

Ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de "Mrs Winslow's Soothing Syrup" pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.

3 avril—


Décédé, le 6 juillet, à Tarbes, Hautes-Pyrénées, France, EMMANUEL DESTEPHENS, âgé de 30 ans.

JAMES CHALARON.

La mort de JAMES CHALARON a causé un profond chagrin et de sincères regrets parmi tous ceux qui le connaissaient, et les directeurs de la Banque Nationale de l'Union, au milieu desquels s'exerçaient, depuis de longues années, son activité et son utilité, en ont éprouvé une profonde douleur.

Doué d'une belle intelligence, d'un jugement qu'on trouve rarement dans un homme de son âge, d'une incorruptible intégrité, voué pardessus tout au travail et esclave du devoir, il ajoutait à toutes ces qualités une bienveillance sans bornes et un vif sentiment de sympathie pour tout ce qui était bon et loyal. Aussi avait-il conquis l'affection et l'estime de tous ceux que les circonstances mettaient en rapport avec lui.

[illegible] souvenir de ses vertus, nous [illegible] dans tous les cœurs et qui pour elle sans [illegible] de prix que [illegible]

Si profondes et si vraies que soient nos sympathies pour ceux qu'il laisse derrière lui, si grande que soit la perte que nous faisons, la mémoire de ses hautes qualités nous reste à tous pour nous consoler dans notre affliction et, lorsque le temps aura calmé la douleur que cause sa mort, nous aurons encore le bonheur, nous dont il était l'ami et dont il partageait les travaux d'évoquer son souvenir et de nous rappeler ce qu'il fut.

Par ordre du Conseil de Direction

C. KOHN. Président

21 juil.—3f

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré le mardi 23 juillet 1878, à 7 heures du matin, à l'église de St-Augustin pour le repos de l'âme de feu JEAN BAPTISTE PEREZ. Les amis et connaissances de sa famille sont respectueusement priés de vouloir bien y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

20juil—3f


ENTREPOT DE TAPIS.

17...............Rue de Chartres...............17

NOUS venons de recevoir et nous offrons A TRES BAS PRIX 800 rouleaux de nattes, Blanches, à carreaux rouges, fantaisie. TAPIS de tous genres et de toutes qualités. TOILES CIRÉES pour planchers et tables. STORES Dessus de tables et de pianos. RIDEAUX et Etoffes à meubles. BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &C. &C.

A. BROUSSEAU & SON.

4 juillet—


Quartier-général du Club démocratique-conservateur du septième ward.

Les votants démocrates-conservateurs du septième ward sont priés de se réunir à leur wigwam, coin Lapeyrouse et Claiborne, MARDI le 23 juillet 1878 à 7 heures et demie du soir.

Par ordre du Président.

JAMES B. FLOOD, Secrétaire.

23juillet—1fois

Office of Importers' Bonded Warehouse Co., coin des rues Conti et Peters, Nouvelle-Orléans 22 juillet 1878.—Une seconde assemblée, des actionnaires de cette compagnie sera lieu JEUDI prochain, 25 juillet à 9 heures 1/2 A. M. au bureau de la compagnie. Les actionnaires sont priés d'être ponctuels.

CHS. GUESNON Secrétaire.

23 juil—3f


# Grandes Régates.

IL y aura à Biloxi, mardi, 30 juillet, des régates pour yachts de 1re, 2e, 3e et 4e classe. Les règlements seront ceux du Southern Yacht Club.

| | |
|---|---|
| 1re classe | $125 |
| 2e | 90 |
| 3e | 65 |
| 4e | 45 |

Tous les yachts de Mobile, de Point Clear et du Mississippi Sound sont invités à y prendre part.

Le chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile émettra des billets d'excursion bons pour ce jour.

Prix des billets aller et retour une piastre.

23juil—jusq 30

CALICOTS A 3 sous la YARDE.

Coton sans apprêt (sans amidon) 4 1/2 cts la yard.

La meilleure Mousseline Batiste d'une yarde de largeur, à 6 cts la yarde.

Linen check à 5 cts la yarde.

Linon lawn à 6 cts la yarde.

Bas fil Delisle (bleu foncé) à 25 cts la paire.

Gants fil Delisle 2 boutons, à 10cts la paire.

Tamise noire française à 25 cts la yarde.

Toutes nos fines étoffes pour robes, dentelles véritables, à moitié prix avant l'inventaire du stock chez

DANZIGER,

NO 157 DE LA RUE du CANAL,

Entre Bourbon et Dauphine.

Nos clients et amis se souviendront que notre ancienne succursale, au coin des rues Royale et St Philippe est fermée. 21 juil—1 f

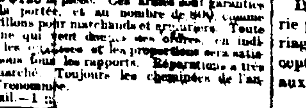

J. SAGET,

198..........Chartres..........198

VIENT de recevoir un grand assortiment de fusils de différentes qualités, supérieurs et très élégants, à des prix réduits, de $10 00 jusqu'à $125 la pièce. Ces armes sont garanties pour la portée, et au nombre de 800, comme échantillons pour marchands et armuriers. Toute personne qui vient chercher des offres, en indiquant les [illegible] et les proportions sera satisfaite sous tous les rapports. Réparations à très bon marché. Toujours les cheminées de l'ancienne renommée.

21 juil—1 m


Avis important.

Société d'Assistance Mutuelle de St. Maurice.

LA Grande Fête Champêtre qui devait avoir lieu au Magnolia Grove (dans les Casernes des Etats Unis), le 30 juin dernier, a été renvoyée, par suite du mauvais temps, au 4 août 1878. Les cartes et les invitations qui ont été émises pour le 30 juin seront valables pour le 21 juillet.

Par ordre du comité d'arrangement.

P. V. RELIMPIO, Chairman.

23 juil—1f


AUX DAMES!

Confections toile des meilleurs goûts,

Détaillées aux prix de gros.

Confection de deux pièces, $2.50; confection de trois pièces, $3.00, expédiées par le courrier, franc de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'exprès, à nos frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons déjà vendu des milliers. Ils sont bien faits, élégamment garnis de brun ou de noir, et la partie supérieure est en liseré blanc.

Le buste a de 28 à 42; nous en faisons de plus grands sans rien demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et vendront 10 confections en recevront une gratis.

Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant a droit à la nouvelle plume et au nouveau ciseau de Foster. Adresser toutes les demandes à

G. W. FOSTER & CO., 172 à 254 E. Madison St. Chicago

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 19 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

SALON DE BARBE

—DE—

JULES MAILLEVIN,

No. 149 1/2, RUE DU CANAL, Près Carondelet.

REDUCTION DE PRIX.

| | |
|---|---|
| Barbe | 15 cts |
| Coupe de Cheveux | 35 " |
| Lavage de Tête | 20 " |
| Barbe, coupe de cheveux et lavage de tête | 75 " |

JULES MAILLEVIN Propriétaire.

30juillet—5f


Pour Trésorier d'Etat,

JUST COMES, d'Ascension.

Candidature sujette à la décision de la convention démocratique de Bâton-Rouge.

17 juil—


10 cts. l'Excursion.

TOUTE personne désirant jouir de l'excellente brise du fleuve et passer une agréable après-midi, pourra le faire moyennant DIX SOUS. Cette modique somme payée en s'embarquant sur le bateau ferry donnera le droit d'y demeurer toute l'après midi pourvu qu'on ne le quitte pas d'un instant. Enfants au-dessus de trois et au-dessous de douze ans moitié prix, enfants au-dessous de trois ans, gratis.

20juil


Université de l'Etat de la Louisiane

—ET—

Collége agricole et mécanique.

BATON-ROUGE, Louisiane.

ORGANISATION MILITAIRE.

LA DIX NEUVIÈME session commencera le 5 octobre prochain et finira le 4 juillet 1879.

DÉPENSES.

Dépenses fixes, par mois—Pension, logement et soins de domestiques, $11, blanchissage et raccommodage $2, combustible et éclairage 50 cts, annuel 50 cts, soins de médecin, $1; total $15, ou pour les neuf mois de session, $135, on payable mensuellement d'avance dans cette proportion si l'élève ne fait qu'une partie de la session.

Les dépenses éventuelles par session sont évaluées ainsi qu'il suit: uniforme, vêtements et casquettes $50; livres et fournitures $10, médicaments $2, casses et accidents $3; total, $65, payables $40 à l'entrée au collège et $25 le 1er janvier. La balance non dépensée est remboursée.

Dépenses totales fixes et casuelles, par session de neuf mois, $200.

Les élèves peuvent entrer au collège ou en sortir, à quelque moment que ce soit pendant la session. Ils n'auront à payer qu'à partir de la date de leur entrée et pour le temps qu'ils auront passé au collège.

Ils peuvent prendre pension à Bâton Rouge au prix demandé par l'Université.

L'enseignement et l'usage de la Bibliothèque et du cabinet de physique sont gratuits.

**Exercices militaires.**—Ces exercices sont obligatoires. Les élèves peuvent être nourris et logés à l'Université ou dans la ville de Bâton Rouge. Ceux qui demeurent à l'Université sont, la nuit comme le jour, soumis à la discipline militaire. Les élèves qui prennent pension et logent à Bâton Rouge ne sont soumis à la discipline militaire que quand ils sont à l'Université.

**Instruction religieuse.**—On reçoit à l'Université l'instruction catholique ou protestante. Le dimanche, les élèves devront suivre les exercices religieux dans les églises de Bâton Rouge que leurs parents auront désignées.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à D. F. BOYD Président.

18 juil—3m


CHAUSSEZ-VOUS

—A—

L'Étoile Rouge

Coin Douane et Bourbon.

18juil—1m


Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—

| | | |
|---|---|---|
| Sur risques de feu | $46,624 44 | |
| Sur risques de rivières | 6,776 07 | |
| Sur risques de mer | 6,975 24 | $60,375 75 |
| Moins—Primes non expirées | $15,845 87 | |
| Moins—Primes remboursées | 1,640 93 | $17,486 80 |
| Montant net des primes reçues | | $42,888 95 |
| Plus—Primes non-expirées de 1877 | | 10,090 34 |
| | | $52,979 29 |

Pertes, etc., payées dans la même période

| | | |
|---|---|---|
| Sur risques de feu | $3,041 10 | |
| Sur risques de rivière | 1,136 87 | |
| Sur risques de mer | 8,589 35 | |
| Réduction (rebates) | 7,817 17 | |
| Réassurances | 2,814 19 | |
| Taxes | 2,177 36 | |
| Loyer | 1,900 00 | |
| Impressions et annonces | 289 00 | |
| Bureau des assureurs | 1,252 05 | |
| Dépenses, etc., moins intérêt | 2,651 82 | $30,948 91 |
| Bénéfice net | | $22,030 [illegible] |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Primes en voie de recouvrement | $ 9,594 55 |
| Actions de banques et autres actions | 58,028 40 |
| Propriétés foncières | 16,127 60 |
| Prêts garantis | 9,216 01 |
| Prêts sur hypothèque | 11,743 91 |
| Effets à recevoir | 2,313 30 |
| Meubles et installations de bureau | 2,150 43 |
| En caisse | 18,500 81 |
| Total de l'actif | $132,473 01 |

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.

JNO. WILSON Vice-Président.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 18 juillet 1878.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent à TOUS les assurés sur leurs primes participantes en plus des 15 0/0 déjà reçus par eux; à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU Secrétaire.

14juillet—1m

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat,

25juin LEON BELLAGUET.


FABRIQUE DU SUD.

EXTRAITS CONCENTRÉS

—DE—

ATKINSON.

EXTRAITS ............ SAVEURS.

POUR LA CUISINE.

Vanille, Limon, Fraise, Orange, Amande, Pêche, Céleri, Gingembre, Framboise, Rose, Ananas, Banane.

Pourquoi acheter, des villes du Nord, des articles de ce genre quand nous en avons ce tels ici bons à nos portes!

Ces extraits sont des plus concentrés et ont le goût exquis et l'arôme délicieux du fruit dans toute sa fraîcheur. Il n'y a rien de meilleur et de plus économique pour la cuisine.

La supériorité de ces extraits consiste en leur concentration et leur parfaite pureté.

Fabricants et propriétaires,

W. T. Creamer & Co.,

Chimistes,

Au No 94 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, Lne.

A vendre, en gros, par Thos. W. G. LYON & Co., grocers, à la Nlle-Orléans, Lne.

Demandez à votre épicier les "extraits d'Atkinson." Vous ne trouverez rien de comparable sur la place.

30juin—3m—MarJS

FOURNEAU

ROBERT E. LEE.

CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'être mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Georgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux connus actuellement. L'assertion est accompagnée d'une garantie pleine et entière. Le soussigné l'offre, en outre, à VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.

JAMES H. REYNOLDS,

Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,

Plomberie, pompes de tuyaux de gaz et de machines à vapeur, fourneaux de cuisine et pompes.

96..............rue Baronne..............96

Entre les rues Union et Perdido.

1er mai—1 an NLLE-ORLEANS, LNE.

AUX FAMILLES.

LE MALAKOFF BITTERS

se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour la consommation aux familles [illegible] [illegible]

Propriétaire Alph. WAAS, 31 mars 36 rue Conti.


Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 22 juillet—CLASSE NO 172

Tirage de 4 heures P. M.

| 1er | 2me | 3me | 4me | 5me | 6me | 7me | 8me | 9me | 10me | 11me | 12me | 13me | 14me |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 27 | 14 | 65 | 62 | 52 | 49 | 17 | 28 | 63 | [illegible] | 23 | [illegible] | 39 | [illegible] |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature, Ce 22 juillet 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, JULES H. PILIÉ, Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.


## Hôtels, Restaurants, &c.

GRANDE ILE

SHADY GROVE HOTEL

M. DUBUCLET D'AUTERIVE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a fait de la belle résidence de M. Honoré Coulon, à la Grande Ile un excellent hôtel où il est prêt à recevoir les voyageurs et les touristes. Les prix sont très modérés. On trouvera chez lui tout le confort désirable.

On peut avoir des renseignements sur le Shady Grove Hotel en s'adressant au Dr Geo. W. LEWIS, 140 rue du Canal, ou à M. J. SAMBOLA 269 rue Decatur. 6 juil—1m

MONTROSS HOUSE,

(Hôtel Montross),

A BILOXI, MISSISSIPPI.

Cet hôtel est ouvert et restera ouvert tout l'été et l'hiver.

LE propriétaire annonce à ses amis et au public qu'il l'a mis à neuf et à l'intention d'en faire un agréable établissement d'été et d'hiver. Il ne négligera rien pour satisfaire tout le monde.

Il a loué, pour plusieurs années, ce vaste et délicieux hôtel, connu jadis sous le nom de Shady Grove. Il l'a fait réparer et repeindre et l'a transformé en retraite de célibataires, de clubs et de compagnies. Un immense terrain couvert de chênes offre tous les agréments nécessaires à ceux qui voudraient y établir des campements ou y donner des piques-niques.

Les deux hôtels sont sur la plage et à 600 pieds de belles cabanes à bains, bouées, ou voitures le golfe du Mexique. C'est l'endroit qu'il faut aux amateurs de courses en bateaux et de pêche.

Les voyageurs peuvent prendre leurs repas à raison d'UNE PIASTRE, et les bains de leur cottage [illegible]. S'adresser à

P. J. MONTROSS, propriétaire.

J. BENJ. CHANDLER

18 juin—3 1/2 m Mechanics & Dealers Exchange 47 rue St Charles

THE ROYAL,

A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe, mais principalement en vue du comfort des pensionnaires. Il réunit tous les agréments que l'on désire trouver dans un hôtel. Les chambres sont grandes et bien aérées. Il y règne, pendant les mois d'été, une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On prend des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. The Royal a pour succursale

THE OCEAN HOUSE,

Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté, et de Burlington Bay de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades sur l'eau, des cavalcades sur le rivage, etc., sans augmentation de prix. Les pensionnaires du Royal peuvent, s'ils le désirent, aller occuper l'Ocean House.

L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats Unis.

Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à HOOD & BROTHER, propriétaires, Hamilton, Ontario.

26mai

HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le comfort désirable. Les prix sont très modérés. 1 juin—3m

BLADON SPRINGS,

(Sources de Bladon),

DANS L'ALABAMA,

Ouverture le 1er Mai 1878.

L'HOTEL de ces fameuses Sources, qui sont considérées comme les premières du Sud, sera ouvert le 1er mai 1878. Les personnes atteintes de maux chroniques d'estomac et d'entrailles, de maladies des reins, de maladies chroniques du foie et de la rate, de la syphilis sous toutes les formes, de rhumatismes, les femmes atteintes des affections dont elles souffrent habituellement, ne sauraient avoir recours à un meilleur moyen de guérison que l'usage de ces eaux dont les premiers médecins du Sud ont constaté l'efficacité. Un chimiste de premier ordre en a fait l'analyse et a déclaré qu'elles sont les meilleures du monde.

Ceux qui cherchent le plaisir trouveront à l'établissement de la bonne musique, une salle de bal, des salles pour les amateurs de paume, un billard, à la buvette les meilleurs liqueurs et les vins les plus fins. Les steamers qui transportent la malle des Etats-Unis partent de Mobile tous les mardis et samedis. Aller et retour, $17, et le billet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve.

Il y a une malle tous les jours, excepté le lundi.

Pension, $40 par mois,

$12.50 par semaine.

Pour l'analyse et les certificats, s'adresser à J. CONNER & CO., Bladon Springs, Choctaw County, Ala.

Ou à I. L. LYONS, Agent, Au coin des rues Camp et Gravier, Nlle-Orléans.

Californie! Californie!!

GOLDEN CHAMPAGNE,

—VIGNOBLE DE—

GUSTAVE MAHÉ,

à San Matéo.

ANT. GIRAUD,

AGENT POUR LE SUD,

48..........Rue Decatur..........48

OFFRE au commerce un nouvel envoi de ce Champagne qui a été introduit il y a 4 mois à peine avec tant d'avantage sur notre marché.

Ce vin, tant par ses qualités que par son bon conditionnement, en outre de la modicité de son prix peut être comparé avec avantage à bien des marques de champagne importées directement.

22 juin—


Office of Importers' Bonded Warehouse, coin des rues Conti et Peters, Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1878.—Conformément à la 5ème section de la charte de cette compagnie, une assemblée semi-annuelle des actionnaires aura lieu le 22 présent à midi, au bureau de la compagnie.

PH. GUESNON, Secrétaire.

16 juil—6

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 11 juillet 1878.—A une assemblée du Bureau des directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer sur demande le dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

13 juillet—15f.

AVIS.—Bureau de la Compagnie d'Assurance du Peuple.—Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1878.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu le MARDI, 23 du courant de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux de la compagnie, No 10 rue Carondelet.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

13juil—12au23

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.—Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1878.—A une réunion spéciale du Bureau des Directeurs, tenue le 3 juillet, il a été déclaré un dividende de deux et demi pour cent à prendre sur les gains des trois derniers mois et payable aux actionnaires à partir du 10 courant.

WALTER V. CROUCH.

10 juil.—10f.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans; 124 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1878.—A partir de dimanche, 7 juillet 1878, des billets—aller et retour—pour le Nouveau Lac, seront vendus 15 cents, à l'intersection des rues Canal et Carondelet. Les personnes négligeant de se pourvoir de billets paieront comme suit:

Cinq cents de la ville aux Cimetières ou vice versa.

Cinq cents des Cimetières au Nouveau Lac ou vice versa, ou à n'importe quel endroit, entre ces points là.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

6 juil—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Croissant.—Nlle-Orléans, 25 juin 1878.—Avis est par le présent donné que le capital de cette compagnie a été réduit par un vote unanime des actionnaires le 3ème jour du mois de juin, et que la dite réduction a été confirmée par les actionnaires le 19 juin 1878. Tous les certificats d'actions sont par la présente rappelés et de nouveaux certificats seront émis à raison de la proportion de trois actions du stock réduit pour cinq [illegible] [illegible] nouveaux [illegible] voudront [illegible] et recevoir le montant le plus tôt possible.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

26juin—1m